1. **[année du bac, 1ère année CPGE jusqu’en novembre en 2ème année]**

PHASE d’information et d’anticipation :

* 1. Vers quel métier voudrais-je me diriger ?
  2. Quelle formation mène à ce métier ?
  3. Quelles écoles offrent cette formation ?
  4. Ces écoles sont-elles au Maroc ? en France ?

**Si l’école choisie est en France, il convient de connaître, avant toute inscription, à quoi cela vous engage, le candidat et ses parents, au niveau des formalités administratives et financièrement.**

1. **[de l’inscription en 1ère année CPGE jusqu’en novembre en 2ème année]**

Lire les renseignements pour les concours en France.

* 1. Administratif : que faut-il conserver ? Que faut-il avoir ? Que faut-il scanner ?
     + - Le relevé de notes du baccalauréat national et régional,
       - Les bulletins des CPGE,
       - Des copies légalisées du baccalauréat avant de le déposer à l’administration du lycée,
       - Une adresse mail intelligente (prénom et nom) en fonction et régulièrement ouverte,
       - Garant : *une personne de votre famille proche : père, mère, frères, soeurs, grands-parents, oncles ou tantes maternels ou paternels* qui a un revenu régulier déclaré (salaire ou autre) et qui accepte d’être votre garant pendant vos études en France. Tous les consulats demandent une attestation bancaire de virement permanent et irrévocable de 615€ par mois pendant 12 mois [environ 85000 MAD] pour délivrer un visa pour concours, avant de partir en France pour passer les écrits ou les oraux des concours. Les banques doivent demander le blocage de cette somme (Cette somme sert comme ressources pour la 1ère année d’études)  
         **Rappel : Tout candidat passe les concours pour intégrer une école en France**

Dossier de visa : **Il est important de connaître les documents demandés et les préciser au garant dès le mois de novembre et de se débarrasser au plus tôt de ces formalités pour se consacrer pleinement à l’étude.**

* 1. **Financier**
     + - Inscription aux concours (voir [Ingénieurs](http://www.scei-concours.org/), [Ecricome](http://www.ecricome.org/), [BCE](http://www.concours-bce.com/))
       - Paiement des frais spécifiques aux Concours français au Maroc (paiement en ligne [au bureau des examens](https://www.maroctelecommerce.com/forms/efmaroc/))
       - Blocage d’argent pour demande de visa et carte de séjour (cette somme sera demandée chaque année pour les frais de séjour et d’études en France 85000 MAD/an)
       - Frais d’assurance (environ 500 MAD)
       - Frais de voyage en France (pour les écrits et/ou les oraux) : billet d’avion, logement, restauration, transport, pour les écrits et / ou les oraux
       - [Frais de Campus France](http://www.maroc.campusfrance.org/page/etudiant-issu-des-cpge-et-convoque-aux-concours%20-des-grandes-ecoles) (1430 MAD et frais de banque)
       - Frais de [visa](https://ma.consulfrance.org/-Etudiant,692-) et TLS (275 MAD et 660 MAD environ)
       - Frais d’inscription en écoles (en écoles d’ingénieurs, de 600 à 5000 €)
       - Les bourses de mérite marocaines (voir [les bourses](http://www.cpge.ac.ma/CPGEPages/Cont/DocumentsBM.aspx) )
       - Les bourses d’excellence françaises (même liste)
  2. Voir les sites suivants pour plus d’informations préliminaires
     1. [guide d'utilisation](http://www.maroc.campusfrance.org/page/guide-dutilisation-du-site-campus-france-maroc)
     2. [pour les écrits en France](http://www.maroc.campusfrance.org/page/etudiant-non-officiel-issu-des-cpge-et-convoque-aux-epreuves-ecrites-d%E2%80%99admissibilite-aux-grande) (à consulter aussi pour les candidats officiels) ; [le dossier pédagogique de Campus](http://www.maroc.campusfrance.org/sites/localmaster.campusfrance.org/files/maroc/imce/liste_pieces_constitutives_concours_2013.pdf)
     3. [pour les admissibles officiels](http://www.maroc.campusfrance.org/page/etudiant-officiel-issu-des-cpge-et-convoque-aux-epreuves-orales-d%E2%80%99admission-en-france)  
        **Les démarches sont remplies par Campusfrance**
     4. [guide d'inscription](http://www.maroc.campusfrance.org/sites/localmaster.campusfrance.org/files/maroc/imce/guide_inscription_et_formulaire_2011-2012_1.pdf)
     5. [les visas](http://www.consulfrance-ma.org/article.php3?id_article=759) ; [visa concours](http://www.consulfrance-ma.org/IMG/pdf/visa_etudiant_concours.pdf); [formulaire Schengen](http://www.consulfrance-ma.org/IMG/pdf/Formulaire_Schengen_et_fiche_renseignement.pdf); [attestation bancaire](http://www.consulfrance-ma.org/IMG/pdf/visa_etudiant_long_sejour-3.pdf)
     6. Garder une copie (papier ou numérique) de tous vos documents, bulletins, bacs, chèques de paiement ; scanner tous vos documents en les nommant votre nom \_ votre prénom \_ nom du document (extension pdf si possible)
     7. Avoir un passeport en règle (valable jusque fin n+2)
     8. Pour les candidats nécessiteux, déposer un dossier de demande d’aide auprès de la fondation Moulay Youssef CPGE avant octobre 201.. (voir [www.fmycpge.sitew.com](http://www.fmycpge.sitew.com) )

1. [décembre 2ème année]

Les conseils de classe proposent à certains élèves de composer au Maroc (concours X-ENS, banque Mines et CCP ; BCE et Ecricome, BCPST) Ce sont les candidats officiels CO. Il est fortement conseillé aux élèves choisis de donner une réponse définitive d’acceptation aussitôt la proposition faite. Si la réponse est négative, les élèves suivants dans le classement recevront la proposition. Tout dossier non accepté dans un centre pourra aussi être proposé dans d’autres centres. (exemple : un centre reçoit 10 dossiers, seuls 8 élèves acceptent les dossiers, les 2 dossiers restants seront renvoyés au Ministère qui les donnera à d’autres centres et à d’autres élèves) Il est important d’utiliser tous les dossiers du Maroc.  
Les autres élèves sont appelés candidats non officiels CNO.

Un candidat libre est un candidat non scolarisé en classes préparatoires.

1. [10 décembre au 10 janvier]

Inscription sur le site [SCEI](http://www.scei-concours.org/) avec choix des concours et mention du titre du sujet TIPE (ne pourra plus être modifié), sur le site [Ecricome](http://www.ecricome.org/) , sur le site [BCE](http://www.concours-bce.com).

* 1. Pour les CO [fin décembre], remettre à l’administration du lycée, le récapitulatif (liste des concours choisis) + photocopie sur la même face d’une feuille format A4 de la Cni (ou passeport pour les étrangers) non légalisée
  2. Pour tous, préparer le paiement des concours : ….
  3. Pour les CO [le 11 janvier], remettre à l’administration du lycée le récapitulatif définitif, le bordereau signé et le reçu de paiement des frais spécifiques pour le bureau des examens (paiement par carte bancaire nationale)

Les services des concours concernés contactent directement les élèves en cas de dossier incomplet (mail ou téléphone)

1. [entre le 1er et le 28 février]

Pour tous les candidats (publics ou privés ou libres), remplir ou compléter les formulaires proposés sur le site [www.cpge.ac.ma](http://www.cpge.ac.ma) pour obtenir les traitements visas, logement, billets d’avion, renseignements…

1. [avant le 19 mars 2ème année]

pour les CNO : Campus France

* 1. Voir les sites mentionnés ci –dessus
  2. Inscription complète sur le site, paiement des frais de campus. Voir [épreuves écrites](http://www.maroc.campusfrance.org/page/etudiant-non-officiel-issu-des-cpge-et-convoque-aux-epreuves-ecrites-d%E2%80%99admissibilite-aux-grande)
  3. Campusfrance vous fixe par mail un RDV au consulat concerné (consulter régulièrement vos mails[[1]](#footnote-1) et votre compte campus)

1. [avril 2ème année]

pour les CNO : le visa (le dossier original doit être préparé dès le mois de janvier pour être certain de disposer de toutes les pièces nécessaires en avril)

* 1. lire attentivement cette page [visa pour tous](http://www.consulfrance-ma.org/IMG/pdf/visa_pour_tous.pdf)
  2. n’oubliez pas ceci :
     1. **Les pièces sont à fournir en format A4 non agrafées et non recto-verso ET**
     2. Tous les documents sont à présenter en originaux, accompagnés d’un jeu complet de photocopies. **Vous gardez les originaux** et déposez les photocopies.
     3. Les documents constituant votre dossier doivent être rangés dans l’ordre précis de la liste des pièces à fournir.
  3. les visas étudiant concours:
     1. [les tarifs](http://www.consulfrance-ma.org/article.php3?id_article=759)   
        (Vous allez au consulat où vous étudiez)
     2. [les formulaires à remplir, à télécharger](http://www.consulfrance-ma.org/IMG/pdf/Formulaire_Schengen_et_fiche_renseignement.pdf)
     3. les pièces du visa concours pour tous les consulats: voir ci dessus

1. [avril, mai]

pour tous, les écrits concours français puis concours marocains  
  


1. [juin]

Pour les CO admissibles aux concours Centrale, Mines ou X (COACMX) ou CCP (COACCP) ou Ecricome ou BCE a. (consultez régulièrement vos mails)

* 1. Inscription sur le site [campusfrance](http://www.maroc.campusfrance.org/)  
     voir [élèves admissibles](http://www.maroc.campusfrance.org/page/les-cas-de-dispenses-de-frais-de-dossier-papier-et-dentretien-campusfrance)
  2. Inscription définitive à la concentration de la Fondation Attijariwafabank (COACMX)
  3. Inscription immédiate [sur le site de logement aux Ponts](http://admissible.enpc.org/index.php?module=visiteurs&action=infoinscription&PHPSESSID=ffc8476bb20a7e620577be429ce366c8) (pour les admissibles au concours Mines) Inscription pour demande de logement à la résidence Centrale (pour les admissibles à Centrale)
  4. Blocage d’argent pour la demande de visa pour les garants au Maroc
  5. RDV au consulat donné par Campusfrance
  6. Demande de visa au consulat et réponse transmise sur formulaire concours portail CPGE
  7. Attribution des billets d’avion (RAM) aux meilleurs candidats par formulaire concours portail CPGE
  8. Demande de logement à Evry, Telecom sud Paris (places limitées) par formulaire concours portail CPGE
  9. Paiement du logement demandé au Maroc uniquement au Maroc, à la fondation Academia

1. [en aout]

visa étudiant long séjour pour les élèves ayant obtenu un visa court séjour ou autre, après les oraux, pour intégrer une école d’ingénieur ou de commerce (aucun suivi proposé).

1. [en aout début septembre]

Dépôt de la demande de bourse (marocaine ou française) pour les écoles éligibles ([la liste 2013-2014](http://www.cpge.ac.ma/) )

1. [en septembre octobre]

Dites où vous êtes….

1. Consulter aussi les courriers indésirables.   
   Une boîte « hotmail » qui n’est pas ouverte régulièrement rejette le courrier envoyé. Même « gmail »génère des spams [↑](#footnote-ref-1)